

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2018  
Publication : 29/03/2018

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation



**Direction de la Solidarité**  
**Direction Études, Finances**  
**et Appuis de la Solidarité**  
Service de la Tarification des Établissements

La Directrice Etudes Finances  
et Appuis de la Solidarité

  
Nathalie MAILLOT

Conseil départemental  
**Haut-Rhin** 

**DFAS**

**2018/0081**

**ARRETE**

du **15 MARS 2018**

**portant fixation des tarifs horaires pour l'année 2018 du service d'aide et d'accompagnement à domicile pour les personnes âgées et les personnes adultes handicapées de l'Association de Soins et d'Aides de MULHOUSE et Environs (ASAME)**

- VU** le Code de l'Action sociale et des familles, et notamment les articles L 314-1 et suivants, R 314-1 à R 314-117 relatifs à la tarification et aux dispositions financières applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux soumis à autorisation et R 314-130 à R 314-136 relatifs aux dispositions propres aux services d'aide à domicile et les articles L 351-1 à L 351-8 et R 351-1 à R 351-41 relatifs au contentieux de la tarification sanitaire et sociale ;
- VU** l'arrêté 2006-330 DSOL du 16 juin 2006 portant autorisation de création d'un service prestataire d'aide et d'accompagnement à domicile pour personnes âgées et pour personnes handicapées adultes par l'Association de Soins et d'Aide de MULHOUSE et Environs (ASAME) ;
- VU** le Règlement Départemental d'Aide Sociale ;
- VU** les propositions budgétaires formulées par l'association ASAME et la tenue de la procédure contradictoire prévue par les articles R. 314-21 et suivants du CASF ;
- VU** le rapport et la délibération n° CD-2017-6-4-1 du 8 décembre 2017 fixant l'objectif annuel d'évolution des dépenses des établissements et services sociaux et médico-sociaux pour l'année 2018 ;
- VU** l'arrêté DFAS 2018/0080 portant notification de la décision d'autorisation budgétaire en date du 15 mars 2018 ;
- SUR** la proposition du Directeur Général des Services du Département ;

## **ARRETE**

### **ARTICLE 1<sup>er</sup>** :

Les tarifs horaires du service d'aide et d'accompagnement à domicile pour les personnes adultes handicapées de l'association ASAME, sont fixés à compter du **1<sup>er</sup> avril 2018** à :

- Jours ouvrables – 1 heure : 23,07 €
- Dimanches et jours fériés – 1 heure : 30,77 €

### **ARTICLE 2** :

Les tarifs horaires du service d'aide et d'accompagnement à domicile pour les personnes âgées de l'association ASAME sont fixés à compter du **1<sup>er</sup> avril 2018** à :

➤ Bénéficiaires de l'APA participant au financement de leur plan d'aide :

- Jours ouvrables :
  - 1 heure 23,07 €
  - 45 minutes 18,80 €
  - 30 minutes 13,04 €
- Dimanches et jours fériés :
  - 1 heure 30,77 €
  - 45 minutes 25,08 €
  - 30 minutes 17,39 €

➤ Bénéficiaires de l'APA exonérés de toute participation au financement de leur plan d'aide :

- Jours ouvrables :
  - 1 heure 23,07 €
  - 45 minutes 18,30 €
  - 30 minutes 12,54 €
- Dimanches et jours fériés :
  - 1 heure 30,77 €
  - 45 minutes 24,08 €
  - 30 minutes 16,39 €

### **ARTICLE 3** :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale de NANCY dans le délai d'un mois à compter de sa publication ou, pour les personnes et organismes auxquels elle est notifiée, de sa notification.

La présente décision peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Madame la Présidente du Conseil départemental dans un délai d'un mois à compter de sa notification pour les personnes et organismes auxquels elle est notifiée ou de sa publication pour les autres personnes.

**ARTICLE 4 :**

Monsieur le Directeur Général des Services du Département et Madame la Directrice de la Solidarité sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au Président de l'association et publié dans le Bulletin d'Information Officiel du Département.

La Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Brigitte Klinkert', with a long horizontal flourish extending to the right.

Brigitte KLINKERT